



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

LIGUE DES HAUTS DE FRANCE



COMMISSION DES REGLEMENTS ET ARBITRAGE

DEMANDE DE CANDIDATURE A L'EXAMEN D'ARBITRE

Ligue
Départemental

(La demande doit parvenir 15 jours avant la date de l'examen)

N° de Licence : District : Club :

Nom : Prénom :

Date de Naissance : Profession :

Adresse :

Code Postal : Ville :

☎ Port : Département :

Email :@.....

Signature du candidat :

Avis, Signature et Cachet du responsable de la commission départemental :

Pièce à joindre

- * 1 photo d'identité.
- * 2 timbrées à l'adresse du candidat.
- * Un chèque de caution de 16 € pour la constitution du dossier libellé au nom de la Ligue des Hauts de France. Ce chèque sera rendu au candidat :
 - Le jour du séminaire
 - Retourné en cas de motif justifié si l'absence est signalée 5 jours avant la date de l'examen, sinon, il sera encaissé par la Ligue.

N.B. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

Décision de la C.R.A :

Candidat convoqué le :
Candidature non acceptée.